

Durée

10,5 heures (1,5 jours)
Dont : théorie : 7,5 heures /
pratique : 3 heures.

Pré requis

Aucune connaissance en électri-
cité n'est demandée mais les
personnes doivent être capable
de comprendre les instructions
de sécurité.



Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, partici-
patives et directives alternées
en fonction de la réactivité du
groupe et des questions posées.
- * Échange d'expérience favori-
sant la prise de conscience de
l'utilité de l'analyse des risques
notamment dans le cadre de
l'interactivité.

Moyens pédagogiques

- * Mise à disposition par le client
d'une salle pour la formation
théorique, d'un espace de tra-
vail balisé avec un véhicule
électrique, les EPC et l'outil-
lages pour les évaluations pra-
tiques.
- * Documentation utilisée par les
concessionnaires (procédure de
consignation)
- * Support vidéo.
- * Supports pédagogiques remis à
chaque stagiaire.

—

**La formation est assurée par
des formateurs assurant des
missions techniques auprès
des entreprises notamment
dans le cadre d'I.P.R.P. et for-
més régulièrement.**

—

**L'accessibilité à la formation pour
les personnes en situation de han-
dicap est étudiée en amont selon
les informations fournies.**

Personnes concernées

Toute personne amenée à réaliser des opérations sur véhicules et engins à motorisation thermique, hybride ou électrique ayant une source d'énergie embarquée.

Objectifs

- * Acquérir une formation en vue d'obtenir les Habilitations véhicules électriques B1/B2(V)L BCL B1/B2XL BEL
- * Assurer sa sécurité et celle de son équipe lors des opérations sur / ou à proximité des véhicules et engins ayant une source d'énergie électrique embarquée.

Selon le décret n°2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux opérations sur les véhicules et engins électriques



Parcours pédagogique

1. **Préambule**
2. **Présentation des objectifs de formation.**
3. Présentation du programme et de l'organisation pratique de la formation.
4. **Notion d'électricité.**
 - La tension, l'intensité et la résistance.
 - Les types de courant.
 - Les effets du courant.
 - Le domaine de tension.
 - Les équipements électriques.
5. **Prévention et protection.**
 - Le danger et le risque.
 - L'analyse de risque.
 - Le contact direct / indirect.
 - L'indice et la classe de protection.
6. **Réglementation.**
 - Les acteurs
 - Le code du travail.
 - La responsabilité de l'employeur.
 - La responsabilité du salarié.
 - Le synoptique des opérations.
7. **La motorisation**
 - L'avantage/ l'inconvénient.
 - Le synoptique VL / PL
 - Le rendement
 - La batterie et le condensateur.
8. **Le comportement :**
 - En cas d'accident.
 - En cas d'incendie.
 - Les classes de feu.
 - Les extincteurs.
9. **Les titres d'habilitation.**
 - BoL, B1L/B2L, BiVL/B2VL, BCL, B2XL, BEL
10. **Le contrôle des connaissances.**

Evaluation théorique sous forme de QCM 60 questions portant sur l'ensemble des thèmes de la formation :

- * Notion électrique.
- * La réglementation.
- * La prévention.
- * La consignation.
- * Les équipements.
- * Les zones et distances.
- * La motorisation.
- * Les comportements en cas d'accident.
- * Les titres d'habilitations
- * Les personnes concernées

Evaluation pratique:

Mise en situation :

- * Lecture de plan
- * L'identification des différents éléments du véhicule.
- * Les différentes opérations.
- * L'identification des zones de travail.
- * Le balisage.
- * La condamnation.
- * La consignation.



- * EPI / EPC
- * La conduite à tenir en cas d'accident et incendie.

Pour valider le cursus de forma-
tion il convient de réussir les tests
théoriques et pratiques.

L'apprenant doit obtenir 70% des
bonnes réponses au minimum.

Si ces critères ne sont pas atteints,
le formateur émet un avis défa-
vorable.

Attestation de formation délivrée en fin de formation.